

SUCCURSALE KAMOURASKA No 20

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Propositions de membres.....	\$ 3 00	Examens médicaux.....	\$ 6 00
Examens médicaux.....	6 00	Nouveaux malades.....	6 00
Contributions mensuelles.....	1 40	Médecins visiteurs.....	1 00
" aux veufs.....	6 00	Règlements.....	2 40
" aux malades.....	7 70	Livrets.....	3 60
" aux héritiers.....	13 40	Aje sur charte.....	1 0 00
Règlements.....	4 80		
Livrets.....	6 00		
Installation.....	12 00	<i>Total des déboursés.....</i>	<i>\$ 29 00</i>
Certificats d'admission.....	11 25	Payé au B. P.....	50 35
Bulletin.....	3 00	Balance en caisse au 1er juin.....	11 20
Bureau Principal.....	6 00		
<i>Total.....</i>	<i>\$ 90 55</i>	<i>Total.....</i>	<i>\$</i>

VOUS DEVEZ FAIRE PARTIE

DE LA

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCC

1. Parce qu'elle est l'association de secours mutuels par excellence ;
2. Parce qu'elle progresse continuellement en valeur et en nombre ;
3. Parce qu'elle établit des succursales ou des bureaux de perception partout où l'intérêt des membres l'exige ;
4. Parce qu'elle paie des secours aux ayants droit, immédiatement après leur admission comme membres actifs ;
5. Parce qu'elle a pour but de venir en aide à ses membres d'une manière efficace et de pourvoir aux besoins de la veuve et des orphelins d'un membre décédé ;
6. Parce qu'elle accorde à ses membres en cas de maladie, des secours plus élevés que tout autre société et cela à la plus grande commodité des malades ;
7. Parce que les contributions qu'elle prélève sur ses membres sont moins élevées que celles que prélèvent sur leurs membres les autres sociétés de secours ;
8. Parce qu'elle est destinée à devenir une des plus puissantes sociétés de secours mutuels de notre province ;